Argentonnay, le 27 octobre 2026

RÉUNION
CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune d'Argentonnay se réunira

Lundi 2 novembre 2026 à 20h00
À la Salle du Conseil du Bâtiment France Services Argentonnay
La séance sera ouverte au public

ORDRE DU JOUR

Présentation de l'amicale des donneurs de sang

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 5 octobre 2026

Décisions du maire

Point n°1 – Désignation d'un représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
Point n°2 – Convention de mutualisation avec la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais (Agglo2b) – Avenant n°2 relatif à l'entretien et au suivi des composteurs partagés et collectés
Point n°3 – Programme AggloRénov : actualisation 2026 et prolongement du partenariat pour l'année 2027
Point n°4 – Participation des communes aux frais de l'éveil musical – Année scolaire 2025-2026
Point n°5 – Participation des communes aux frais de scolarité des écoles publiques d'Argentonnay – Année scolaire 2025-2026
Point n°6 – Versement de la participation à l'OGEC Sainte-Marie – Année 2025-2026
Point n°7 – Abrogation de la facturation du chauffage pour la location des salles communales d'Argentonnay
Point n°8 – Abrogation de la facturation du chauffage pour la location des salles communales d'Argentonnay pour les associations
Point n°9 – Vente d'une parcelle de terrain à bâtir (Lot n°11) – Lotissement « La Cailtière » sur la commune déléguée de Moutiers-sous-Argenton
Point n°10 – Contrat d'assurance des risques statutaires – Délibération donnant habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres
Point n°11 – Adoption du règlement municipal d'attribution des subventions aux associations.

Questions et informations diverses

Le Maire,
Magali HÉRISSÉ

Mairie d'Argentonnay Deux-Sèvres

Mairie 11, place Léopold Bergeon – 79 150 ARGENTONNAY
Tél : 05.49.65.70.22 @ : accueil@argentonnay.fr
site internet : www.argentonnay.fr